

Plan d'actions alpin pour la conservation du tétras-lyre et de ses habitats 2017 -2022

Bilan 2018



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



OBSERVATOIRE DES GALLIFORMES DE MONTAGNE



SOMMAIRE

RAPPELS.....	4
Bilan synthétique des actions menées en 2018	8
Bilan par actions menées en 2018.....	12



RAPPELS

Le Tétrasyre est une espèce à forte valeur patrimoniale, témoin de la présence d'habitats très riches sur le plan biologique. En France, son état de conservation peut être considéré comme défavorable, inadéquat d'après la typologie établie par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et classé « quasi menacé » dans la liste rouge nationale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Suite au constat d'une baisse des effectifs nationaux de Tétrasyre d'environ 10% entre les deux dernières décennies, la DREAL et la Région Rhône-Alpes (aujourd'hui Auvergne Rhône-Alpes) ont initié le premier plan d'actions pour la conservation du Tétrasyre et de ses habitats en 2010. Au vu des résultats et réalisations du premier plan, il a été décidé collectivement de poursuivre cette dynamique au travers d'un second plan d'actions alpin pour la conservation du Tétrasyre et de ses habitats 2017-2022 « PATLY 2 ».



Jeune mâle de Tétrasyre

Cette démarche repose sur un large partenariat, afin de pouvoir agir simultanément sur les différents facteurs efficaces et à une échelle spatiale suffisante pour espérer obtenir des résultats tangibles. Outre la localisation et la hiérarchisation des enjeux, le plan d'actions s'attache, notamment, à coordonner les contributions des différents partenaires et à mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre des actions. Les priorités spatiales retenues visent à maintenir une population viable à long terme et les connections avec la Suisse et l'Italie en tenant compte de l'évolution des aires de répartition chorologiques liées aux perspectives de changements climatiques.

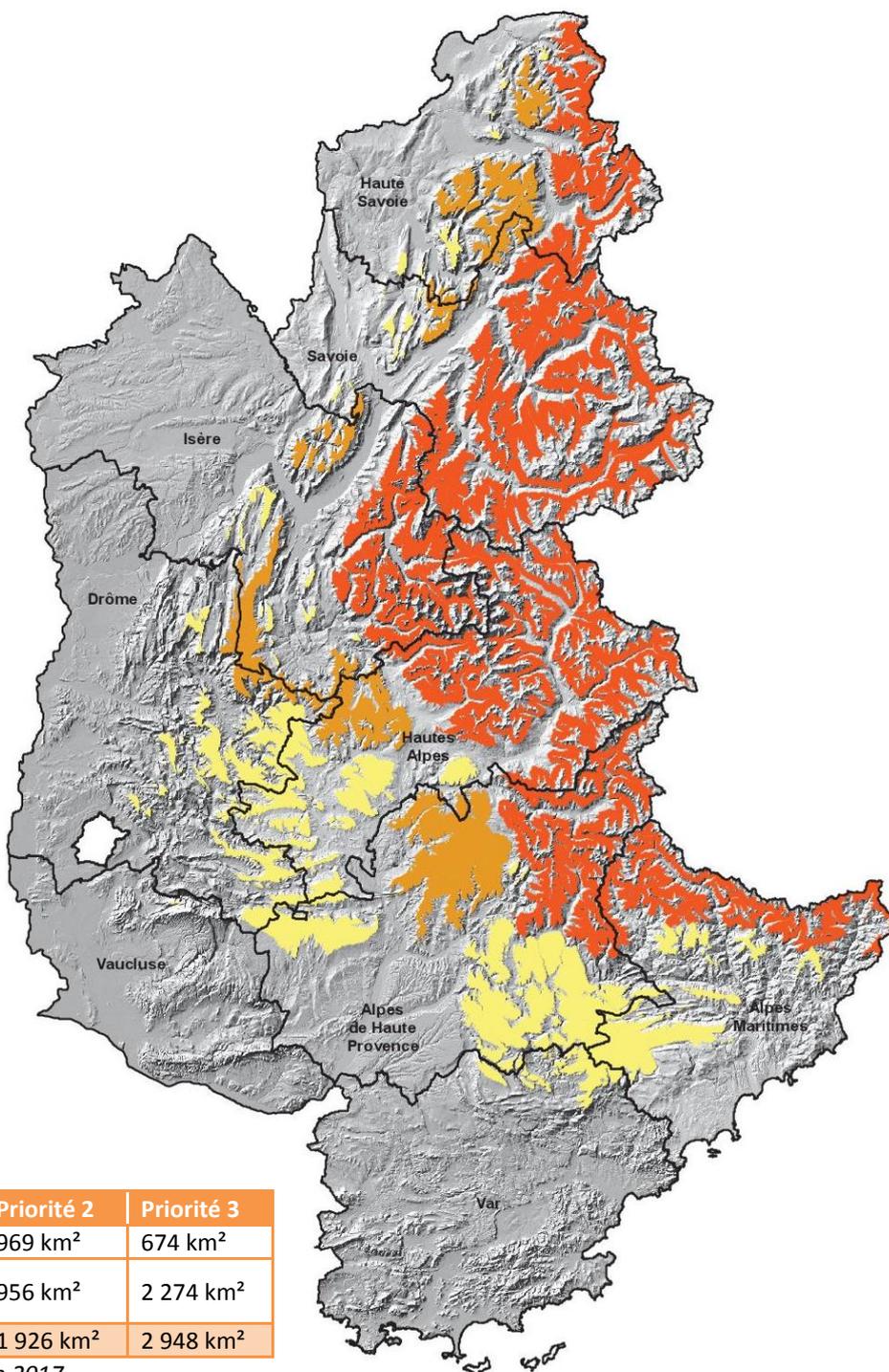


Répartition des unités naturelles de présence par ordre de priorité spatiale

 **Priorité 1** : Unités naturelles (massifs ou vallées) qui abritent les effectifs les plus importants pour constituer une métapopulation viable, d'au moins 4 000 poules, ainsi que celles qui permettent d'assurer leur connexion par les versants.

 **Priorité 2** : Unités naturelles qui abritent des effectifs importants (au moins 60 poules) ; ainsi que les unités qui permettent de les « relier » à l'aire de priorité 1.

 **Priorité 3** : Autres unités de présence, incluses dans « l'aire de référence de la décennie 1980-1989 ».



Région	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Auvergne Rhône Alpes	3 352 km ²	969 km ²	674 km ²
Provence Alpes Côte d'Azur	3 029 km ²	956 km ²	2 274 km ²
TOTAL	6 381 km²	1 926 km²	2 948 km²

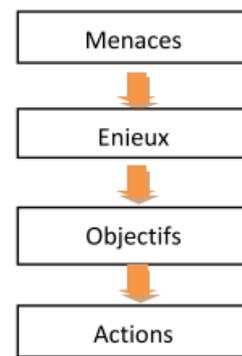
Source : ONCFS/OGM, 2010, rectification 2017



Les priorités d'actions sont déclinées à partir de la hiérarchisation des menaces qui pèsent sur l'oiseau (cf. Plan d'actions alpin pour la conservation du tétras-lyre et de ses habitats 2017-2022 - l'essentiel du plan d'actions).

Onze actions ont été proposées lors de l'élaboration du plan d'actions n°2. Une action supplémentaire sur les missions régaliennes, a été ajoutée lors du comité de pilotage du 18 avril 2018.

Ainsi, douze actions ont été retenues et seront mises en œuvre sur la période de 2018 à 2022.



ACTIONS	PRIORITE
A1 : Disposer d'une boîte à outils opérationnelle pour la mise en œuvre et l'évaluation des actions engagées	2
A2 : Optimiser les stratégies d'interventions par l'identification, la priorisation et la cartographie des conditions environnementales et des pressions humaines influençant le statut de conservation du tétras-lyre	1
A3 : Multiplier les actions de conservation du tétras-lyre et de ses habitats à l'échelle locale	2
A4 : Intégrer la conservation et la quiétude des habitats dans les politiques publiques sectorielles dédiées à la montagne	2
A5 : Intégrer la conservation et la quiétude du tétras-lyre et de ses habitats dans les projets d'aménagement	2
A6 : Optimiser la gestion et la circulation des données inhérentes au plan d'actions	1
A7 : Harmoniser les missions régaliennes sur le tétras-lyre et ses habitats	2
A8 : Évaluer les impacts des actions de préservation/restauration du tétras-lyre et de ses habitats	2
A9 : Pérenniser et améliorer le suivi démographique du tétras-lyre	3
A10 : Organiser des formations labellisantes des acteurs du plan	1
A11 : Sensibiliser à la prise en compte des enjeux de conservation du tétras-lyre en période hivernale	2
A12 : Organiser la gouvernance du plan d'actions	1



Bilan synthétique des actions menées en 2018

En 2018, première année complète de mise en œuvre des actions, toutes les actions ont été initiées.

Moyens consacrés à la mise en œuvre des actions

Les partenaires du plan d'actions ont été consultés afin d'obtenir une estimation du temps passé par action et du coût global à attribuer à chacune d'elles. A noter, que seuls quelques partenaires réalisent un suivi précis du budget engagé. 27 structures ont renseigné le temps passé et/ou les actions réalisées durant l'année 2018. Le bilan financier est donc minimal et estimatif.

Au total, a minima 3 466 jours ont été consacrés à la mise en œuvre des actions du plan en 2018, dont 1 982 jours pour les personnes salariées et 1 484 jours pour les bénévoles mobilisés notamment lors des comptages de Tétrasyre au printemps. Les temps passés sont légèrement inférieurs à ceux de 2015, dernière année du plan d'actions n°1 (3 873 jours dont 2 827 jours réalisés par des salariés et 1 046 jours réalisés par des bénévoles).

Entre 2011 et 2015, la moyenne du nombre de jours passés sur le plan d'actions n°1 était de 2 921 jours. 2015 a été l'année où le nombre de jours rapportés a été le plus important. Les autres années, le nombre de jours est inférieur à celui comptabilisé pour l'année 2018.

Les informations sur le temps passé et les données financières fournies par certains partenaires permettent de faire une estimation minimale du coût de réalisation des actions du PA TLY 2 en 2018. 839 289 € ont été consacrés à la mise en œuvre des actions du PA TLY 2, dont 148 400 € estimés pour le temps passé par des bénévoles (considérant une journée bénévole valorisée à 100 €). 58 300€ ont également été investis pour la réalisation de travaux, l'achat de matériel de sensibilisation et communication,

En 2018, certaines actions ont bénéficié, comme pour le plan d'actions n°1, d'un soutien financier via :

- La DREAL Auvergne Rhône-Alpes,
- La région Auvergne Rhône-Alpes,
- La région Provence Alpes Côte d'Azur,
- Les programmes LIFE,
- Les programmes FEADER,
- Les programmes Agrifaune,
- Les conseils départementaux,
- Des collectivités territoriales locales,
- Les crédits Natura 2000,
- CDC Biodiversité.



Certains partenaires percevant des financements de sources diverses n'ont pas été en mesure d'en faire une estimation. Le montant total de l'ensemble des financements extérieurs est donc un montant minimal. En 2018, il s'élève à 280 218€.

Concernant la répartition du temps passé par domaine d'actions, les actions appartenant au domaine d'actions « amélioration des connaissances », ont nécessité le plus grand nombre de jours (1860 jours salariés et bénévoles).

Répartition du temps passé (jours salariés et bénévoles) par domaine d'actions en 2018

Conservation	Amélioration des connaissances	Sensibilisation et communication	Gouvernance
37 %	54 %	4 %	6 %

Le pourcentage élevé de temps passé dans les actions d'amélioration des connaissances et dû au temps passé important pour la réalisation des comptages (1370 jours).

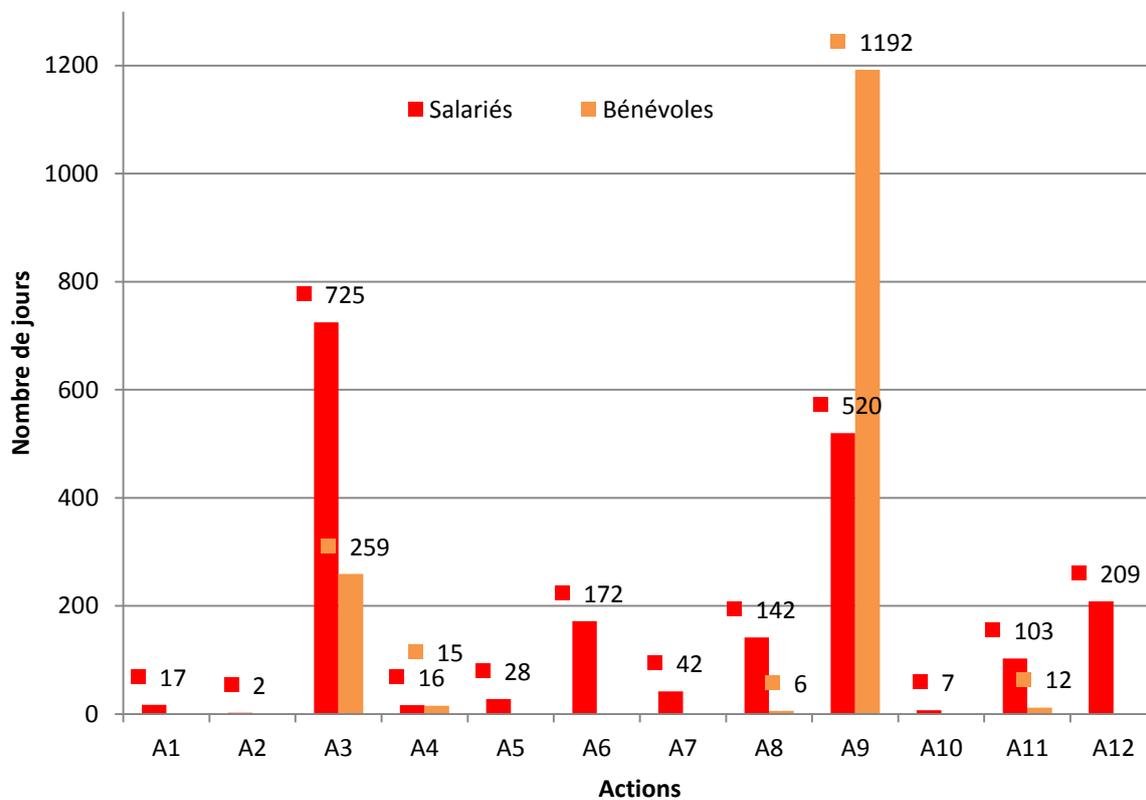
Lors du plan d'actions 1, le temps passé par domaine d'actions était réparti de la manière suivante :

ANNEE	CONSERVATION	AMELIORATION DES CONNAISSANCES	SENSIBILISATION COMMUNICATION	GOVERNANCE
2010	45 %	49 %	3 %	2 %
2011	50 %	45 %	2 %	3 %
2012	38 %	57 %	1.5 %	3.5 %
2013	50 %	38 %	6 %	6 %
2014	39 %	49 %	8 %	4 %
2015	50 %	39 %	7 %	5 %

Concernant la répartition du temps passé par action, les actions A3 « multiplier les actions de conservation du Tétrasyre et de ses habitats à l'échelle locale » et A9 « Pérenniser et améliorer le suivi démographique du Tétrasyre » sont les actions ayant mobilisé le plus grand nombre de jours (respectivement 984 et 1 712 jours).



Le graphique ci-après montre la répartition du nombre de jours consacrés à chaque action pour cette année 2018.





Bilan par actions menées en 2018

Domaine CONSERVATION		
ACTION n°1	DISPOSER D'UNE BOITE A OUTILS OPERATIONNELLE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS	
	PRIORITE 1 2 3	
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique
Objectifs opérationnels	- Disposer d'outils, de connaissance et de gestion, standardisés à l'échelle du massif - Les mobiliser pour les actions de conservation à l'échelle locale	
Continuité avec le PA TLY 1	A2, A3, A4 et A9	
Description	1.1 : Perfectionner les diagnostics des habitats de reproduction et d'hivernage, notamment en intégrant un volet « autres galliformes » et « biodiversité remarquable » 1.2 : Organiser une structuration des données de terrain à recueillir auprès des acteurs et référents locaux (type sciences participatives) 1.3 : Mutualiser les méthodes de diagnostic pastoral et proposer des contenus types pour les documents cadres 1.4 : Elaborer un guide des bonnes pratiques forestières, et de limitation du dérangement 1.5 : Mettre à jour le guide Internet d'aménagement des domaines skiables au fur et à mesure de l'évolution des réglementations et en fonction des initiatives locales 1.6 : Elaborer les critères d'un label « TLY » à décliner pour certaines pratiques et accompagner sa prise en compte dans les démarches de certification ou labellisation existantes	
Pilote de l'action	FRC AuRA et OGM	



Etat d'avancement / principaux résultats	<p>Le Groupe Technique National Agrifaune (GTNA) « pastoralisme et petite faune de montagne » a mené une réflexion sur la déclinaison du diagnostic d'habitat de reproduction du Tétrás-lyre aux autres espèces de galliformes de montagne.</p> <p>Les journées techniques du 15 et 16 novembre ont permis de porter à connaissance l'ensemble des programmes développés par le GTNA et de partager les diverses expériences acquises autour d'outils d'expertise et d'évaluation des actions de conservation/restauration vis-à-vis de la petite faune de montagne.</p> <p>La Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie et Domaine Skiable de France ont mis à jour le guide internet d'aménagement des domaines skiables.</p>
Informations	<p>http://www.agrifaune.fr/actualites/detail-de-lactualite/actualites/agrifaune-retour-sur-les-journees-techniques-du-gtna-pastoralisme-et-petite-faune-de-montagne/</p> <p>La mise à jour du guide internet est en phase de test interne à DSF</p>

DOMAINES DE FRANCE La montagne au mieux

Dispositifs physiques : Filet

Fiche technique

Types de dispositifs :

- Piques métalliques, distants de 3 à 5 m sur la longueur à l'horiz., avec filet nylon tendu sur câble, couleur et hauteur variable (1,30 m à 3 mètres)
- Filets sur arceaux métalliques démontés
- Filet mobile de bordure de piste (ballage ou protection)
- Signalisation sur zones dangereuses

Où installer des filets :

- En bordure des tronçons de pistes pour empêcher l'entrée en zone dangereuse (Bac à, forte pente, éboulis non déblayés)
- A l'entrée des gares de remontées mécaniques
- En bordure forestière à certaines conditions
- Dans la bordure d'autres dispositifs

Avantages de ce dispositif :

- Visible des usagers
- En dehors des zones accidentées
- Convient pour le déneigement

Inconvénients de ce dispositif :

- Support fixe amovible non compatible
- Contraintes en cas de fortes chutes de neige
- Budget d'acquisition et maintenance
- Matériel endommagé par les piétons
- Dangereux pour la faune (ongulés, oiseaux) : démontage annuel indispensable, renouveler par dispositif approprié

Logos: Rhône-Alpes, OGM, etc.





Domaine CONSERVATION		
ACTION n°2	OPTIMISER LES STRATEGIES D'INTERVENTION PAR L'IDENTIFICATION, LA PRIORISATION ET LA CARTOGRAPHIE DES CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES ET DES PRESSIONS HUMAINES INFLUENÇANT LE STATUT DE CONSERVATION DU TETRAS-LYRE	
	PRIORITE 1 2 3	
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs
Objectifs opérationnels	- Cibler les actions de connaissance et de gestion - Orienter les politiques publiques et les dispositifs financiers dédiés	
Continuité avec le PA TLY 1	A1	
Description	2.1 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques pastorales en mobilisant notamment la dernière enquête pastorale 2.2 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques sylvicoles en précisant les enjeux économiques et de protection 2.3 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques touristiques et récréatives qui s'exercent au sein de l'aire d'incidence des domaines skiables 2.4 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques récréatives hivernales hors de l'aire d'incidence des domaines skiables 2.5 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques cynégétiques 2.6 : Qualifier l'état de conservation des habitats de reproduction et d'hivernage en intégrant la dynamique d'évolution des milieux, notamment par télédétection 2.7 : Etablir une cartographie hiérarchisée des contraintes/facteurs limitants pour le Tétrasyre	
Pilote de l'action	OGM	
Etat d'avancement / principaux résultats	Cette action n'a pas été développée en 2018 car elle nécessite la réalisation de l'action 6. Une initiative locale a cependant été entreprise, par le service départemental ONCFS des Hautes-Alpes, afin de définir des zones prioritaires à conserver pour les aménageurs, suite à la réalisation de diagnostics d'habitat de reproduction du Tétrasyre. En 2016 et 2017 les partenaires OGM de la Savoie et Haute-Savoie ont travaillé sur la réalisation d'une carte à dire d'experts de la présence globale du Tétrasyre sur ces deux départements. Cette cartographie n'a pas été développée en 2018, elle le sera en 2019.	



Domaine CONSERVATION		
ACTION n°3	MULTIPLIER LES ACTIONS DE CONSERVATION DU TETRAS-LYRE ET DE SES HABITATS A L'ECHELLE LOCALE	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Cibler les actions de connaissance et de gestion - Orienter les politiques publiques et les dispositifs financiers dédiés 	
Continuité avec le PA TLY 1	A4, A8, A9, A10, A14, A15, A16, A18	
Description	3.1 : Acquérir les données manquantes relatives aux galliformes de montagne 3.2 : Réalisation de diagnostics éco-pastoraux en lien avec la préservation des Tétrasyre 3.3 : Recueillir des informations relatives aux prédateurs (rapaces, renards...) lors des opérations de terrain et les porter à connaissance 3.4 : Prendre en compte les enjeux tétras-lyre dans la gestion courante des domaines skiabes, notamment par la mise en place de refuges hivernaux 3.5 : Prendre en compte les enjeux tétras-lyre en période hivernale hors domaines skiabes, notamment par la mise en place de refuges hivernaux 3.6 : Contribuer à la prise en compte du tétras-lyre dans les documents cadre de la gestion forestière (aménagement forestiers, plans simples de gestion, schémas de desserte) et s'assurer de leur application dans la gestion courante et l'exploitation des forêts 3.7 : Mettre en œuvre des actions combinées de gestion pastorale et de restauration d'habitats de reproduction 3.8 : Rendre les déchets alimentaires non accessibles aux prédateurs 3.9 : Accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre des mesures de gestion/restauration 3.10 : Accompagner les exploitants des domaines skiabes dans la mise en œuvre des actions de gestion/restauration 3.11 : Améliorer les dispositifs de visualisation des tronçons dangereux 3.12 : Améliorer les dispositifs visualisant les refuges hivernaux 3.13 : Améliorer les techniques de réouverture de milieu	
Pilote de l'action	FRC AuRA et OGM	



Etat d'avancement / principaux résultats

En 2018, plusieurs partenaires ont réalisé des diagnostics d'habitat de reproduction (ONCFS SD 05, FDC 74, PNE, ONF 73 et FDC 38) ou d'hivernage (FDC 74, ONCFS SD 05, PNR des Bauges, ONF 05 et mairie de Névache – site N2000). Ainsi 4 418 mailles ont été diagnostiquées dans le cadre des diagnostics d'habitat de reproduction et 1 383 mailles dans le cadre des diagnostics hivernaux.

Une dizaine de zones refuge ont été mises en place ou entretenues par le PNM, l'ONF 06, l'ONF 73, la LPO AuRA, l'ONCFS, l'ONCFS SD 05, la LPO PACA, les gestionnaires de site Natura 2000 des Hautes-Alpes, le PNV, le PNR du Vercors, le PNR des Bauges, la FDC 05, le PNE, le PNR de Chartreuse.

Dans les Hautes-Alpes, un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope a été mis en œuvre au sein de la RNCFS de Risoul, règlementant la pénétration, le pâturage, la chasse,

Dans le cadre du programme européen LIFE Gyp'Help, le PNV et la FDC 74 ont travaillé avec le Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés (STRMTG) sur l'amélioration des dispositifs de visualisation des tronçons dangereux.

Dans le cadre de ce LIFE, le PNV, Asters, la FDC 74 et le PNM ont élaboré 11 plans de visualisation des câbles de remontées mécaniques¹ avec les domaines skiables et les ont accompagnés dans la mise en place de dispositifs de visualisation des câbles de remontées mécaniques. La FDC 04 a, quant à elle, mis en place des contrats de collaboration avec les domaines skiables pour équiper les remontées mécaniques de flotteurs.

Des travaux de restauration d'habitat de reproduction du Tétralyre ont été réalisés par Asters, l'ONF 73, l'ONF 74, la SEA 74, les FDC 05, 06, 38, 73 et 74. Ainsi une cinquantaine d'hectares ont été restaurés.

Les Parcs Nationaux du Mercantour et de la Vanoise et le Parc Naturel Régional du Queyras ont accompagné les éleveurs pour la mise en place de mesures agro-environnementales (MAE).

Informations

Plan des pistes des Aillons-Margériaz
Programme Agrifaune
Bilan sur 10 ans de partenariat entre la FDC Isère et le département de l'Isère



PLAN POUR LA VISUALISATION DES CÂBLES AERIENS DANGEREUX POUR LES OISEAUX EN MONTAGNE

DOMAINE SKIABLE CONCERNE : AVALOZ
MONTAGNE : Tignes
Partenaires : ONCFS, ONF, PNV, PNR, LPO, SEA, etc.

Type d'infrastructure	INFRASTRUCTURES CONSTATÉES		SITUATION	
	Nombre	Longueur (km)	En place	Potentiellement dangereuses
Remontées mécaniques	12	15.5	12	0
Tronçons de câbles	15	10.0	15	0
Tronçons de câbles	10	8.0	10	0
Tronçons de câbles	5	4.0	5	0
Tronçons de câbles	3	2.0	3	0

Infrastructures EN PLACE à cas prévus de mortalité

Type d'infrastructure	Longueur (km)	SITUATION		Mortalité
		En place	Potentiellement dangereuses	
Remontées mécaniques	15.5	12	0	0
Tronçons de câbles	10.0	15	0	0
Tronçons de câbles	8.0	10	0	0
Tronçons de câbles	4.0	5	0	0
Tronçons de câbles	2.0	3	0	0

Infrastructures POTENTIELLEMENT dangereuses EN PROJET et/ou EN PLACE

Type d'infrastructure	Longueur (km)	SITUATION		Mortalité
		En place	Potentiellement dangereuses	
Remontées mécaniques	0	0	0	0
Tronçons de câbles	0	0	0	0
Tronçons de câbles	0	0	0	0
Tronçons de câbles	0	0	0	0
Tronçons de câbles	0	0	0	0



¹ Un plan de visualisation est un échéancier sur trois ans permettant de planifier, sur chaque domaine skiable, la visualisation des infrastructures répertoriées comme dangereuses ou potentiellement dangereuses.



Domaine CONSERVATION			
ACTION n°4	INTEGRER LA CONSERVATION ET LA QUIETUDE DES HABITATS DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES DEDIEES A LA MONTAGNE		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique	COM 3 : Information et formation des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes socio-professionnels et des propriétaires
Objectifs stratégiques	OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs	OB 12 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du tétras-lyre dans le cadre des politiques publiques
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les enjeux de conservation du tétras-lyre et de ses habitats dans les politiques publiques sectorielles aux différents échelons territoriaux - Veiller à une transversalité et une cohérence territoriale des diverses politiques publiques - Favoriser une démarche ascendante, valorisant les expériences de terrain dans la construction et/ou la révision des politiques publiques 		
Continuité avec le PA TLY 1	A6, A7		
Description	4.1 : Contribuer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques touristiques, agricoles, forestières... 4.2 : Veiller à la prise en compte de la conservation des habitats dans les procédures de planification, d'aménagement et de développement territorial (DTA, SCoT, PLU...) 4.3 : Intégrer les enjeux de conservation du tétras-lyre et de ses habitats dans les schémas de dessertes forestières et pastorales et dans les plans de circulation au sein des espaces protégés 4.4 : Intégrer les enjeux de conservation du tétras-lyre et de ses habitats dans les politiques de soutien aux communes 4.5 : Contribuer à la prise en compte de la conservation des habitats dans les stratégies de conservation des espaces naturels (SCAP, SRADDET, Schémas départementaux des Espaces naturels sensibles) 4.6 : Veiller à la prise en compte des enjeux tétras-lyre dans les espaces protégés ou gérés à des fins de conservation (RNN, RNR, Charte de Parcs naturels, Réseau Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles...) 4.7 : Etudier la faisabilité d'intégrer des critères tétras-lyre dans les normes des dispositifs de certification concernés (PEFC ...)		
Pilote de l'action	FRC AuRA		
Etat d'avancement / principaux résultats	En 2018, les partenaires ont participé à diverses réunions afin de prendre en compte les enjeux Tétras-lyre dans différentes procédures : <ul style="list-style-type: none"> - Arrêté de la RNCFS de Villard Saint-Pancrace, de Risoul - Convention pastorale sur Risoul - Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires en AuRA (SRADDET) 		



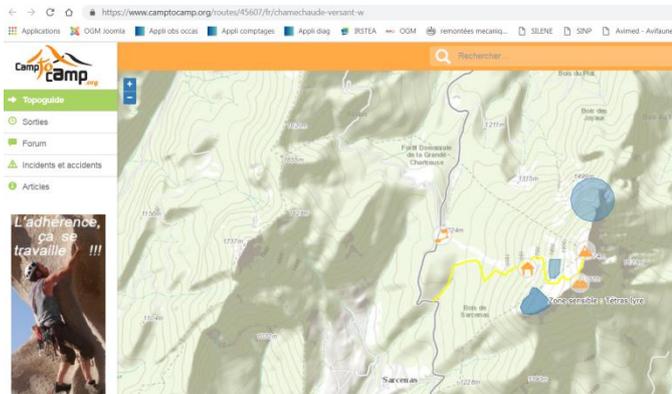
Domaine CONSERVATION			
ACTION n°5	INTEGRER LA CONSERVATION ET LA QUIETUDE DU TETRAS-LYRE ET DE SES HABITATS DANS LES PROJETS D'AMENAGEMENT		PRIORITE
			1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique	COM 3 : Information et formation des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes socio-professionnels et des propriétaires
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs	OB 13 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du tétras-lyre dans le cadre de la gestion des espaces montagnards et notamment de l'instruction de dossiers d'aménagement
Objectifs opérationnels	- Prendre en compte les enjeux de conservation du tétras-lyre dans les projets d'aménagement et les procédures d'évaluation environnementale, tout en veillant à optimiser les démarches administratives et réglementaires		
Continuité avec le PA TLY 1	A9		
Description	5.1 : Mobiliser la connaissance des enjeux tétras-lyre (et autres galliformes) et les outils développés dans le cadre du plan d'actions pour construire les projets d'aménagement (séquence ERC) 5.2 : Faciliter l'instruction des évaluations environnementales et la mise en œuvre des projets (prise en compte en amont des enjeux TLY, phasage travaux...) 5.3 : Organiser un suivi particulier des engagements des maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre de la séquence ERC et valoriser les résultats 5.4 : Étudier le principe d'intégration dans la séquence ERC de mesures de compensation par anticipation en lien avec le programme d'actions		
Pilote de l'action	FDC 38 et DSF		
Etat d'avancement / principaux résultats	Domaines Skiables de France a élaboré une base de données sur les séquences Eviter-Réduire-Compenser (ERC) et a mené des réunions avec les bureaux d'études. Les DREAL et les DDT ont contribué aux avis de l'Autorité Environnementale sur des dossiers incluant l'enjeu Tétrás-lyre. L'OGM a communiqué des données relatives au Tétrás-lyre à des bureaux d'études. L'ONCFS SD 05 a contribué à la prise en compte d'enjeux Tétrás-lyre dans les aménagements de domaines skiables des Hautes-Alpes. Le PNR des Bauges a contribué à la prise en compte des enjeux Tétrás-lyre dans la mise en place d'une via ferrata et dans un projet de desserte sylvo-pastorale.		



Domaine CONSERVATION			
ACTION n°6	OPTIMISER LA GESTION ET LA CIRCULATION DES DONNEES INHERENTES AU PA TLY		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique	GOUV 1 : Animation du plan d'actions
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles	OB 14 : Coordonner le plan d'actions OB 15 : Suivre la mise en œuvre des actions et en établir le bilan
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer de données standardisées à l'échelle du massif - Optimiser l'archivage et le partage des données mises à jour au sein du collectif PA TLY 		
Continuité avec le PA TLY 1	A11		
Description	6.1 : Créer et mettre à jour la base de données des pratiques pastorales : améliorations pastorales et MAEC 6.2 : Créer et mettre à jour la base de données des pratiques cynégétiques : prélèvements, réglementation 6.3 : Créer et mettre à jour la base de données des pratiques forestières : plans simples de gestion, clause environnementale mobilisée lors d'exploitation forestière. 6.4 : Créer et mettre à jour une interface de consultation des refuges hivernaux et des zones sensibles galliformes de montagne en lien avec les pratiques récréatives hivernales 6.5 : Poursuivre la centralisation des données relatives aux programmes de suivi OGM 6.6 : Organiser les passerelles de transfert entre les bases de données 6.7 : Tenir à disposition une base de métadonnées (type, source, organisme, date de mise à jour....) 6.8 : Réfléchir à la diffusion des données dans la sphère publique		
Pilote de l'action	OGM		



Etat d'avancement / principaux résultats	<p>Les LPO AuRA et PACA, les PNR des Bauges, de la Chartreuse, du Vercors et le PN des Ecrins ont développé le programme Biodiv'sports qui permet de mettre à disposition des informations sur les zones refuges hivernales dans les sites de références des pratiquants de sports d'hiver (Camptocamp et Geotrek). L'OGM poursuit la centralisation des données relatives aux programmes OGM. La FDC 74 a enquêté 89 ACCA afin de récolter des données cynégétiques sur le département dans l'objectif de réaliser une cartographie des enjeux cynégétiques (action 2). Les services pastoraux mènent une réflexion sur une éventuelle homogénéisation de centralisation des données pastorales.</p>
Informations	https://biodiv-sports.fr/login/?next=/





Domaine CONSERVATION		
ACTION n°7	HARMONISER LES MISSIONS REGALIENNES SUR LE TETRAS-LYRE ET SES HABITATS	
	PRIORITE 1 2 3	
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles	OB 6 : Adapter la gestion cynégétique
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver les zones d'hivernage et de reproduction du Tétrás-lyre - Contrôler les prélèvements 	
Continuité avec la PA TLY 1	/	
Description	7.1 : Harmoniser les missions régaliennes réalisées par les agents assermentés dans les différentes structures 7.2 : Recenser les atteintes à l'espèce (plan de chasse) ou à ses habitats (pratiques motorisées, utilisation des pistes forestières, non-respect des APPB et mises en défens visant la quiétude sur les zones d'hivernage, ...)	
Pilote de l'action	ONCFS	
Partenaires	AFB, ONF, DREAL, DDT, PNV, PNE, PNM, PNRV, PNRB, PNRQ, PNRC, RNRHC, RNRV, ASTERS, gestionnaire Natura 2000	
Etat d'avancement / principaux résultats	L'ONCFS, l'ONF et les parcs nationaux poursuivent la surveillance des zones refuge en zone d'APPB. Des pratiquants de sports d'hiver ont été amendés. L'ONCFS poursuit le contrôle des prélèvements de chasse du Tétrás-lyre.	



Domaine AMELIORATION DES CONNAISSANCES		
ACTION n°8	ÉVALUER LES IMPACTS DES ACTIONS DE PRESERVATION/RESTAURATION DU TETRAS-LYRE ET DE SES HABITATS	
		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	AMC 1 : Pérennité des suivis	AMC 2 : Soutien à la recherche appliquée
Objectifs stratégiques	OB 8 : Orienter et évaluer les actions	OB 9 : Mesurer l'impact des facteurs limitants
Objectifs opérationnels	- Mesurer l'efficacité des actions de gestion sur la conservation du tétras-lyre et de ses habitats - Adapter les actions de conservation/restauration aux besoins des oiseaux	
Continuité avec le PA TLY 1	A24	
Description	8.1 : Analyser la réponse (démographie et comportement) de tétras lyres aux actions de restauration d'habitat de reproduction 8.2 : Analyser la réponse (démographie et comportement) de tétras lyres à la mise en place de zone refuge 8.3 : Analyser la réponse du tétras-lyre (démographie) à des opérations de régulation des prédateurs sur trois sites qui accompagnent des actions de conservation 8.4 : Développer des indicateurs de réponses et d'actions à destination des services techniques des structures impliquées dans la gestion du tétras-lyre et de ses habitats 8.5 : Développer des indicateurs de réponse et d'action dans le cadre de la mise en œuvre d'actions de conservation du tétras et/ou de ses habitats à destination des socio-professionnels locaux (référents domaine skiable, bergers.....) 8.6 : Développer des protocoles d'évaluation socio-économique des modifications de pratiques humaines induites par le PATLY	
Pilote de l'action		
Etat d'avancement / principaux résultats	Le Parc Naturel Régional des Bauges et l'ONCFS ont mené une étude de végétation sur l'alpage d'Armenaz dans le massif des Bauges en état initial à une opération de travaux de restauration de l'habitat de reproduction du Tétrasyre. Ce projet permettra d'améliorer les connaissances sur les critères de sélection, par les poules, des habitats de reproduction. En 2018, Alexis Mikolajczak, botaniste écologue indépendant, a réalisé une étude de description de la végétation par relevés phytosociologiques. Ce travail a été complété par : <ul style="list-style-type: none"> - des analyses de télédétection par la méthode LIDAR, réalisée par l'ONCFS et l'IRSTEA, qui ont permis d'établir une cartographie des habitats - une analyse du paysage alimentaire en arthropodes par le Laboratoire d'Ecologie Alpine (université de Savoie Mont Blanc). En parallèle, l'ONCFS a équipé des poules de Tétrasyre sur le massif des Bauges afin d'assurer leur suivi et d'améliorer les connaissances de sélection de l'habitat. En 2019, de nouveaux oiseaux seront équipés et des travaux de restauration de l'habitat seront effectués. L'ONCFS pourra ainsi étudier le comportement des poules équipées suite aux travaux de restauration. En 2018, les partenaires du plan d'actions ont effectué un suivi de l'efficacité des zones refuge hivernales en suivant le protocole établi par l'ONCFS et l'OGM. La Fédération départementale des chasseurs de Savoie en partenariat avec l'ONCFS a équipé des Tétrasyre afin de mieux comprendre le comportement des oiseaux face au dérangement dû aux activités de sports d'hiver.	

Informations	<ul style="list-style-type: none">- cahier des charges Natura 2000 « Opération de restauration de l'habitat de reproduction du Tétrás-lyre et restauration de mares sur l'alpage d'Armenaz » (PNR Bauges)- rapport sur l'étude de végétation (PNR Bauges)- rapport sur l'analyse du paysage alimentaire en arthropodes (PNR Bauges - disponible en 2019)- rapport sur la cartographie des habitats à partir des données du LIDAR (ONCFS/IRSTEA)- programme d'études comportementales du Tétrás-lyre en domaine skiable - Premiers résultats du suivi de 5 oiseaux équipés de balises satellitaires (ONCFS/PNV/FDC 73)
---------------------	---





Domaine AMELIORATION DES CONNAISSANCES		
ACTION n°9	PERENNISER ET AMELIORER LE SUIVI DEMOGRAPHIQUE DU TETRAS-LYRE	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	AMC 1 : Pérennité des suivis	
Objectifs stratégiques	OB 8 : Orienter et évaluer les actions	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer des éléments relatifs au tétras-lyre pour orienter et évaluer le plan d'action - Evaluer l'impact des facteurs jugés limitants sur l'état sanitaire des oiseaux et les paramètres démographiques 	
Continuité avec le PA TLY 1	A11, A13, A16	
Description	<p>9.1 : Suivre l'évolution de la répartition communale et de la répartition par unité naturelle</p> <p>9.2 : Pérenniser les dispositifs d'échantillonnage destinés à estimer le succès annuel de la reproduction, les effectifs et leur tendance</p> <p>9.3 : Animer le collectif des maîtres d'œuvre des programmes de suivi démographique</p> <p>9.4 : Former et labelliser les maîtres-chiens au respect du protocole de comptage au chien d'arrêt</p> <p>9.5 : Produire annuellement un bilan du suivi démographique du tétras-lyre</p> <p>9.6 : Suivre l'équipement des câbles avec des dispositifs de visualisation et l'évolution du parc des remontées mécaniques</p> <p>9.7 : Poursuivre le suivi sanitaire sur les sites actuels voire étendre le dispositif à des secteurs prioritaires et organiser la restitution des résultats</p> <p>9.8 : Expérimenter de nouvelles méthodes de suivi démographique (pièges photo, bioacoustique, génétique...)</p>	
Pilote de l'action	OGM	
Etat d'avancement / principaux résultats	<p>Les comptages au chant ont été réalisés sur 25 sites de suivis. 63 unités naturelles ont été échantillonnées lors de comptages au chien.</p> <p>7 régions naturelles ont été échantillonnées dans le cadre du plan d'échantillonnage aléatoire.</p> <p>En 2018, un nouveau document a été proposé pour remplacer le « bilans démographiques des galliformes de montagne ». Ce document présente les résultats annuels du succès reproducteur à l'échelle départementale.</p> <p>En 2018, une nouvelle étude bioacoustique a été réalisée par la LPO Isère chez les mâles de Tétrasyre sur les massifs alpins de Belledonne, de la Chartreuse et du Vercors. Le 27 novembre 2018, une réunion de restitution a permis d'informer sur les résultats et d'engager une réflexion sur les éventuelles perspectives de ce projet.</p>	
Informations	<p>Bilans démographiques des galliformes de montagne – Alpes – 2018</p> <p>Succès reproducteur des galliformes de montagne – Alpes – 2018</p>	



Domaine FORMATION / SENSIBILISATION		
ACTION n°10	ORGANISER DES FORMATIONS LABELLISANTES DES ACTEURS DU PLAN	
		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	COM 1 : Sensibilisation du grand public
Objectifs stratégiques	OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles	OB 10 : Communiquer sur le dérangement occasionné par les pratiques humaines pendant les périodes sensibles
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Co-construire le contenu de formation avec les publics à former - Assurer la reconnaissance des acteurs formés du plan 	
Continuité avec le PATLY 1	A9, A21, A22	
Description	10.1 : Organiser des formations à la mobilisation de la boîte à outils dédiée aux réseaux locaux d'acteurs du plan d'actions 10.2 : Organiser des formations à destination des socio-professionnels 10.3 : Organiser des formations à destination des bureaux d'études et services instructeurs 10.4 : Organiser des formations à destination des maîtres d'ouvrage 10.5 : Organiser des formations auprès des cursus universitaires dédiés aux métiers de la montagne 10.6 : Organiser des formations auprès de gestionnaires d'espaces ou services des collectivités	
Pilote de l'action	FRC AuRA	
Etat d'avancement / principaux résultats	La LPO AuRA a mené des journées de formation des Clubs Alpains Français	



Domaine FORMATION / SENSIBILISATION			
ACTION n°11	SENSIBILISER A LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE CONSERVATION DU TETRAS-LYRE EN PERIODE HIVERNALE		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	COM 1 : Sensibilisation du grand public	COM2 : Formations professionnelles	COM 3 : Information et formation des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes socio-professionnels et des propriétaires
Objectifs stratégiques	OB 10 : Communiquer sur le dérangement occasionné par les pratiques humaines pendant les périodes sensibles	OB11 : Sensibiliser les étudiants des formations supérieures et professionnelles concernées par les métiers en lien avec la montagne	OB 12 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrasyre dans le cadre des politiques publiques OB 13 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrasyre dans le cadre de la gestion des espaces montagnards et notamment de l'instruction de dossiers d'aménagement
Objectifs opérationnels	- Intégrer les enjeux de conservation et de quiétude du tétras dans les pratiques touristiques et récréatives hivernales		
Continuité avec le PA TLY 1	A22		
Description	11.1 : Développer des supports de communication standardisés (plaquettes, web...) 11.2 : Multiplier les opérations de sensibilisation (conférences....) 11.3 : Initier des partenariats avec ESF 11.4 : Initier des partenariats avec les offices du tourisme concernés		
Pilote de l'action	FRC AuRA		



**Etat d'avancement /
principaux résultats**

De nombreux outils de communication et sensibilisation ont été réalisés en 2018. Afin de sensibiliser un large public sur les galliformes ou plus généralement sur le dérangement de la faune ou d'informer sur la présence de zones refuge hivernal pour le Tétrás-lyre ou de matériel de visualisation des câbles de remontées mécaniques, de nombreux partenaires ont mis en place des supports de communication.

La Ligue pour la Protection des Oiseaux et le Parc Naturel Régional de la Chartreuse ont organisé une conférence le 14 novembre sur les galliformes de montagne.

L'Office National des Forêts, les gestionnaires Natura 2000 de sites Hauts-Alpins et le Parc National de la Vanoise ont mené des campagnes de sensibilisation auprès des gardiens de refuge. Le service départemental de l'ONCFS des Hautes-Alpes a sensibilisé des moniteurs de l'Ecole de Ski Français (ESF). Le Parc Naturel Régional des Bauges a réalisé un clip vidéo de sensibilisation sur le dérangement de la faune : https://www.youtube.com/watch?v=f5-776l_ytY&t=1s. Le parc a également déployé la campagne « Be part of the mountain² » <https://www.bepartofthemountain.org/en/> et mené une réflexion sur la création d'une malle pédagogique permettant de sensibiliser le jeune public sur les activités hivernales et le dérangement de la faune. Cet outil est en phase de test et de développement. La Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie a tenu un stand d'informations sur la station des Gets accompagné de sa mascotte à l'effigie du Tétrás-lyre.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère a mis en place des panneaux d'information sur la présence de zones refuge sur la commune de Revel (Massif de Belledonne). La Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie a acheté des supports de communication pour informer et sensibiliser les skieurs fréquentant les stations de ski Haute-savoiarde. Le Parc Naturel Régional des Bauges a actualisé les cartographies de pratique de ski de randonnée avec des zones d'hivernage du Tétrás-lyre, a travaillé avec la communauté d'agglomération du Grand Chambéry dans le but de réaliser des panneaux de sensibilisation sur le Tétrás-lyre dans la station du Margeriaz, a réalisé une campagne Facebook pendant les vacances scolaires afin de sensibiliser le grand public sur les enjeux liés au Tétrás-lyre. Le service départemental de l'ONCFS des Hautes-Alpes, en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Queyras, a mené des réunions de restitution sur le suivi des zones refuge pour les socio-professionnels, les communes, les chasseurs, La Ligue pour la Protection des Oiseaux AuRA et PACA, les PNR des Bauges, de la Chartreuse, du Vercors et le PN des Ecrins ont alimenté le programme Biodiv'sport (opération 6.4), ce qui a permis d'informer les pratiquants de sports d'hiver de la présence de zones refuge sur les sites Camp to Camp et Geotreck.

Dans le cadre du projet européen LIFE Gyp'Help, l'Observatoire des Galliformes de Montagne et le Parc National de la Vanoise ont élaboré des maquettes de panneaux, de bâches, de sets de table et des fiches techniques, informant et sensibilisant le public sur les câbles de remontées mécaniques, meurtrier pour les oiseaux et les systèmes de visualisation de ces câbles. Dans le cadre de ce même LIFE Gyp'Help, le 22 et 23 mars, le Parc National du Mercantour a organisé, à Valberg, deux journées d'échanges entre les stations des Alpes du sud afin d'échanger notamment sur la préservation du Tétrás-lyre. Le Parc National

² Be part of the mountain : initiative de coopération internationale qui souhaite réunir les espaces protégés, les associations de protection de la nature, les autorités publiques, les clubs Alpains et ambassadeurs à travers les Alpes. Coordonnée par la structure animatrice Alparc, cette initiative a pour objectif de faciliter les échanges de bonnes pratiques, de développer un outil commun de sensibilisation et de mettre en œuvre une communication conjointe pour initier un changement de comportement chez les pratiquants de sports de nature.



	<p>de la Vanoise a organisé une journée avec les accompagnateurs de moyenne montagne dans le cadre de la labellisation de la marque « Esprit parc national³ », le 7 juin 2018. La Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA, le service départemental de l'ONCFS des Hautes-Alpes et le Parc National de la Vanoise ont également fait des interventions dans les collèges et lycées afin de sensibiliser les scolaires sur les galliformes de montagne et le dérangement provoqué par les activités hivernales.</p> <p>L'Observatoire des Galliformes de Montagne a relayé de nombreuses actions réalisées par ses membres sur sa page Facebook.</p>
Informations	<p>https://www.youtube.com/watch?v=f5-776l_ytY&t=1s http://www.facebook.com/Asso.Galliformes.fr/ http://www.parcdesbauges.com/fr/bpm</p>

³ Marque « esprit parc national » : La marque Esprit parc national est une marque déposée, déclinée dans les 10 parcs nationaux de France.

Elle est exclusivement attribuée à des produits ou des services issus d'activités exercées dans les parcs nationaux. Elle valorise les hommes et les femmes qui, au sein des parcs nationaux, partagent avec vous leur passion pour leur territoire, les savoir-faire et la nature. L'attribution de la marque atteste que ces produits et services s'inscrivent dans un processus écologique qui préserve la biodiversité.

Be Part of the Mountain

Sensibiliser au dérangement du tétras-lyre en hiver dans le massif des Bauges

La Sambuy Combe de l'Avalanche

Enjeux du secteur

- Zone d'hivernage du Tétrax-lyre
- Accès au secteur
- Itinéraire à privilégier dans la combe
- Filet de prévention Accès déconseillé

La combe de l'avalanche est une importante zone d'hivernage du Tétrax-lyre.

Nous vous conseillons donc d'éviter au maximum de vous y rendre et de préférer la descente par la piste voisine, "La Forêt" (l'accès à la combe depuis la piste est d'ailleurs fermé par un filet de protection).

Si vous rejoignez la combe depuis le sommet, merci d'adopter les attitudes suivantes :

- Respectez impérativement la zone matérialisée par des panneaux d'information et tracez à droite de la combe de façon à rejoindre la piste "La Forêt" vers l'arrêt intermédiaire du téléski.
- Soyez discrets et ne vous arrêtez pas dans cette zone.

Partout ailleurs conservez l'attitude « Be Part of the Mountain » en évitant particulièrement les isolées et les surfaces moites enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

parcdesbauges.com/fr/bpm - bepartofthemountain.org

Tétrax-Lyre — Refuge hivernal

L'hiver, je creuse un igloo pour me protéger du froid. À la surface de la neige mon abri est complètement invisible...

Si on me dérange, je fuis mon abri, je m'épuise et je deviens plus vulnérable...

Respecter les zones de refuge hivernal, c'est être sûr de ne pas me déranger !



PROTECTIONS AVIFAUNE SUR CÂBLE

SYSTÈME BIRDMARK®

Instructions de montage

Système de visualisation des câbles de télésièges et télécabines (téléportés) pour les oiseaux

DESCRIPTION DU MATÉRIEL

- Birdmark® composé d'une raquette circulaire orange et d'une pince à ressort résistant aux UV
- Modèles disponibles pour les câbles de diamètre de 6 à 16 mm, et de diamètre de 16 à 70 mm
- Poids : 140g

Pince à ressort

Raquette

MODALITÉS DE POSE

La birdmark® se fixe sur les câbles des multipaires des téléportés à l'aide d'une perche télescopique. Pose de balises possible par drone.

Pour les téléportés avec :

- un multipaire : birdmark® tous les 5 m
- deux multipaires : birdmark® sur les 2 multipaires tous les 10 m en quinconce

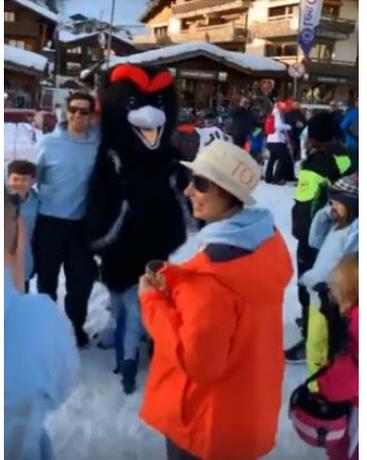
Pour ne pas gêner la fonction de détection d'accrochage de véhicules avec le multipaire, il est recommandé d'installer les birdmark® sur la partie non ajourée du câble.

Impact des infrastructures et des modifications de l'habitat

- Mortalités accidentelles liées aux infrastructures linéaires

Mortalité avérée mais importance relative par rapport aux autres facteurs de mortalité non quantifiés

Parc national de la Vanoise



Le Tétrax-Lyre, animal emblématique des Alpes

0:31 / 4:42

3 796 vues 52 0 PARTAGER ENREGISTRER

Protection des oiseaux de montagne

Protection of mountain birds

Objectif : rendre les câbles plus visibles
Our goal : to get lift cables more visible

Les oiseaux peuvent percuter les câbles des remontées mécaniques. Avec l'aide de ses partenaires, la station s'engage pour rendre ces câbles plus visibles

Birds can collide with lift cables. Supported by its partners, the ski resort is equipping the cables to get them more visible

Différents systèmes

- Birdmarks® pour télésièges et télécabines
- OGM Flotteurs® pour téléskis

JEU des 7 ERREURS

Viens jouer avec moi !

CONFÉRENCE

Adrien Lambert, LPO Isère et Paul Boudin, PNR Chartreuse

Mercredi 14 novembre 2018
Auditorium du Muséum de Grenoble
1, rue Dolomieu 38000 Grenoble

18h30
20h30

LES 4 FANTASTIQUES

PROTÉGEONS LES GALLIFORMES DE NOS MONTAGNES

A V E C

TÉTRAX LYRE PERDRIX BARTAVELLE GÉLINOITE DES BOIS LAGOPÈDE ALPIN

Ethologie et écologie des galliformes de montagne. Comment éviter le dérangement ?



Domaine GOUVERNANCE		
ACTION n°12	ORGANISER LA GOUVERNANCE DU PLAN D' ACTIONS	
	PRIORITE 1 2 3	
Enjeux	GOU 1 : Animation du plan d'actions	GOU 2 : Valorisation du plan d'actions
Objectifs stratégiques	OB 14 : Coordonner le plan d'actions OB 15 : Suivre la mise en œuvre des actions et en établir le bilan	OB 16 : Communiquer sur le plan d'actions
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir la dynamique collective sur la durée du plan - Faciliter la mise en œuvre et le suivi du plan d'actions - Faire connaître le plan d'actions à l'échelle nationale voire transfrontalière 	
Continuité avec le PATLY 1	A24	
Description	12.1 : Aider à construire des projets et rechercher les financements 12.2 : Animer la mise en œuvre du plan d'actions, notamment à travers le comité de pilotage 12.3 : Annuellement, organiser la remontée d'informations du local au global, centraliser les bilans des actions engagées par groupes d'acteurs 12.4 : Organiser l'évaluation du PATLY 12.5 : Représenter le collectif du plan d'actions aux différents échelles décisionnelles 12.6 : Faire connaître le plan à l'échelle nationale voire internationale	
Pilote de l'action	OGM	
Etat d'avancement / principaux résultats	Le comité de pilotage a été réuni le 18 avril 2018 à Gap. Le comité technique, nouvelle instance du plan d'actions, a été réuni le 6 novembre 2018 à Lus la Croix Haute. Un groupe de travail sur l'élaboration des fiches actions s'est tenu le 29 octobre 2018 à Gières. Le second groupe de travail, organisé dans les Alpes du sud, a été annulé, faute de participants. La centralisation des actions menées par les différents partenaires a été réalisée. L'aide à la mise en œuvre ou le lancement des actions a débuté.	
Informations	Comptes rendus et supports de présentation du comité de pilotage, du comité technique et du groupe de travail sur les fiches actions.	

CONSERVER LE TÉTRAS-LYRE... TOUS ENSEMBLE

Maître d'ouvrage du plan d'actions pour la conservation du tétras-lyre et de ses habitats :
Observatoire des Galliformes de Montagne

Partenaires :

- ★ Collectivités territoriales régionale et départementales,
- ★ Personnalités qualifiées,
- ★ Représentants des associations naturalistes nationales, régionales et départementales,
- ★ Représentants des structures agricoles nationales, régionales et départementales,
- ★ Représentants des structures cynégétiques nationales, régionales et départementales,
- ★ Représentants des structures forestières nationales, régionales et départementales,
- ★ Représentants des structures gestionnaires d'espaces naturels régionales et départementales,
- ★ Représentants des structures professionnelles du tourisme nationales, régionales et départementales,
- ★ Services de l'Etat et Etablissements publics,
- ★ Autres associations.

Mars 2019

Rédaction : Observatoire des galliformes de montagne

Conception graphique : MEEDDAT/SG/DICOM/DIE/Aïna Collin



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

